

COMMUNIQUE

SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

Le Port de Dieppe hisse le Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu décerné pour la 9^{ème} année consécutive au Syndicat Mixte du Port de Dieppe par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE) récompense le Port de Dieppe pour sa politique volontaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable.

Le Pavillon Bleu, éco-label bien identifié par les plaisanciers français et européens distingue les ports de plaisance pour leur capacité à intégrer l'environnement dans la gestion globale du domaine portuaire.

Les critères retenus pour obtenir le label prennent en compte le niveau d'équipement du Port et les investissements programmés, les conditions d'accueil des plaisanciers, les dispositifs mis en place pour le respect du milieu marin, la gestion de l'eau, le traitement et la collecte des déchets mais aussi les mesures de sensibilisation du public en faveur de l'environnement.

Le Port de Dieppe moteur de croissance bleue agit au quotidien pour la préservation et la protection de l'environnement marin. Le bâtiment Ango, Haute Qualité Environnementale, accueille plaisanciers et touristes et offre à la région dieppoise la plus belle des ambassades. Le port à sec réalisé dans l'ancienne cale sèche, lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires accroît la capacité d'accueil des plaisanciers tout en préservant un patrimoine maritime unique.

Pour Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Conseiller Départemental : « *Le Port de Dieppe avec une offre de plus de 800 places fait de la plaisance une activité économique et touristique à part entière et de la gestion durable et responsable du milieu marin une priorité de son action. Le pavillon bleu récompense l'engagement des agents du SMPD. Il constitue une belle reconnaissance pour le Port de Dieppe et conforte l'attractivité de la Seine-Maritime et de la Normandie.* »